

La Recherche se rebiffe

Presse Océan 24 Avril 2013



Le comité d'accueil a donné de la voix, scandant: « Sauvez la recherche, sauvez nos emplois ». Photo Presse Océan

Vent de fronde. Les salariés de la Recherche ont dénoncé hier la précarité qui pèse sur le domaine de la santé.

Elle est belle la recherche. » Désillusion totale hier matin pour une centaine de jeunes chercheurs nantais ayant fomenté une « fronde exceptionnelle » dans les locaux d'une unité de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

Les chercheurs invités à regagner leurs laboratoires pour travailler

Les scientifiques ont dénoncé haut et fort la précarité de leurs emplois, profitant de la visite dans leurs locaux d'André Syrota - directeur général de l'Inserm - pour

exprimer leurs doléances, aux cris de: « *Sauvez la recherche, sauvez nos emplois* ».

Après la lecture d'un tract par les manifestants, André Syrota a répondu par un terrible silence. Pour seul dialogue, les jeunes chercheurs ont été « *invités à regagner leurs laboratoires pour travailler* ». « *Lamentable, fustige Laëtitia, post-doctorante, qui risque de voir son contrat s'achever en août. On nous traite que par le mépris.* »

En dépit de la récente circulaire paraphée par trois ministres du gouvernement Ayrault, « *de nombreux dégraissages sont opérés et des CDD non renouvelés pour éviter des titularisations* ». Carole, qui fait de la recherche en cancérologie, parle « *d'un véritable gâchis. Les jeunes scientifiques se retrouvent dans la galère et les laboratoires perdent le bénéfice de leurs investissements et de la formation de leurs agents, ainsi que la mémoire précieuse liée à leur*

travail ». Elle réclame « *un plan de titularisation sur poste pérenne* ».

Combat difficile

Les lueurs d'espoir sont minces. Même si en mars dernier, une Nantaise, ingénieure de l'Inserm congédiée après 11 ans de CDD sur le même poste, a décroché un CDI après avoir saisi le tribunal administratif. Un an après la promulgation de la loi Sauvadet, visant à lutter contre la précarité des salariés de la fonction publique, la peur reste forte. Ainsi, Sophie, qui compte « *sept ans et demi de précarité* », n'envisage pas de saisir la justice: « *J'ai deux enfants à nourrir, je ne peux pas me permettre d'être au chômage en attendant de gagner au tribunal* ».

Yan Gauchard

Plus de 1500 salariés précaires

Estimation. Soutenant la manifestation orchestrée hier, le Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (affilié à la CGT) estime qu'il y a « *plus de 1500 salariés précaires à Nantes participant à des programmes de recherche pointus pour le compte de l'Inserm, le CHU ou l'université.* » En santé, les laboratoires comptent jusqu'à 40 % de contractuels » rappelle Lise Caron, l'une des porte-parole du collectif de précaires à Nantes.

De jeunes chercheurs précaires témoignent à Nantes

Une centaine de chercheurs en situation précaire ont accueilli, hier, à Nantes, André Syrota, le patron de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, aux cris de « Sauvez la recherche, sauvez nos emplois ». Témoignages de jeunes doctorants.

Page Nantes
Métropole



Fotolia

De jeunes chercheurs à l'avenir très incertain

Une centaine de chercheurs précaires ont accueilli, hier, à Nantes, André Syrota, le patron de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, aux cris de « Sauvez la recherche, sauvez nos emplois ».

OUEST-FRANCE 24 Avril 2013

Points de vue

Sophie, 34 ans, sept ans de CDD

« Au début, je m'en fichais d'avoir des CDD à l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) et au CHU. Après tout, on avait la garantie d'avoir du boulot. Aujourd'hui, nos chefs ne peuvent rien nous promettre, rien nous assurer. Actuellement, je suis ingénieure d'étude au CHU mais je ne sais pas ce que je deviens à la fin de l'année. J'ai 34 ans, j'ai été bien formée mais je me demande si je ne vais pas changer de branche. Les labos publics n'embauchent plus et dans le privé, les places sont très chères. »

Carole, 30 ans, trois ans de CDD

« J'ai fait un an à l'Inserm, un an et demi au CHU. Il me reste six mois à faire. J'aimerais retourner à l'Institut car j'ai lancé un projet et je pourrais le terminer. Mais pour l'heure, on ne m'a rien proposé. Chercheur, vous savez, c'est une consécration. On a fait huit ans d'étude, on n'est pas marié, on n'a pas d'enfant. On travaille 50 heures par semaine, on revient bosser les week-ends, on ne prend pas tous nos congés... On aime ce qu'on fait. On l'a choisi. Je suis payé 1 700 € net par mois. Et puis maintenant, on nous dit c'est terminé. On ne recrute pas. Depuis un an et demi, je



Une grosse centaine de chercheurs précaires avaient préparé, hier, un comité d'accueil à André Syrota, patron de l'Inserm en visite à Nantes.

regarde du côté du privé. Mais il n'y a rien. »

Rym Abderrahmani, post-doctorante, 30 ans, trois ans de CDD

« Mon contrat à l'Inserm se termine

aussi à l'automne. Qu'est-ce que je vais faire ? On a été conditionné pour devenir chercheur. Aujourd'hui, les concours sont réservés à ceux qui ont des CV dits prestigieux, qui ont publié dans d'importantes revues, sont partis à l'étranger... Il y a encore

un an, je me disais : si je ne suis pas chercheuse, j'aurai raté ma vie. Plus maintenant. J'envisage de faire un bilan de compétences. J'ai un doctorat mais j'ignore ce que je peux faire d'autre. »

Emelyne, 24 ans, ingénieure d'études part en Nouvelle-Zélande

« Avant on pouvait jongler avec des CDD, aujourd'hui, c'est dur de trouver un contrat. La recherche en France, ce n'est pas ça. J'ai décidé de partir. J'ai choisi la Nouvelle-Zélande. Là-bas, ils aident les chercheurs. »

Vincent Potiron, post-doctorant, 33 ans, trois ans de CDD

« J'ai passé cinq ans aux États-Unis. Et depuis 2010, je suis en CCD à l'Inserm. Nos chefs sont contents de notre travail et pourtant à la fin de l'année, je serai peut-être chômeur. En France, contrairement aux États-Unis, on ne peut quasiment pas faire de demande pour financer un projet de recherche tant qu'on n'est pas fonctionnaire. En fait, on n'est toujours pas considéré comme des chercheurs. Mais on ne va pas faire nos preuves toute notre vie ! L'Inserm ? Peut-on l'appeler encore centre de recherche ? C'est plutôt devenu un centre de formation.

Marylise COURAUD.

Une loi contre la précarité contestée

Depuis 2003, la France connaît un nombre croissant de jeunes chercheurs recrutés en CDD dans différents établissements publics.

Le doctorat en poche, ils commencent par des CDD de trois ans dans un laboratoire de recherche et poursuivent leur carrière de longues années en cumulant des petits contrats. Mais ce statut précaire est de plus en plus décrié, tout comme la baisse des crédits accordés à la recherche.

En août 2012, la Cour des comptes

avait épinglé l'Inserm. Le nombre de CDD avait été multiplié par quatre en cinq ans. « À Nantes, dans certains labos, les précaires, c'est plus de 40 % des effectifs. Ils sont environ 1 500 à Nantes participant à des programmes pointus pour l'Inserm, le CHU ou l'université » constate Lise Caron, chercheuse au CNRS, secrétaire régionale du Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (affilié à la CGT).

Le tribunal administratif de Nantes

a obligé récemment l'Inserm à embaucher une chercheuse qui travaillait en CDD depuis onze ans. Elle doit justement signer son CDI vendredi. Un cas loin d'être unique mais ils sont peu nombreux à saisir le tribunal administratif.

La loi Sauvadet du 12 mars 2012, censée améliorer les conditions d'emplois des agents contractuels dans la fonction publique, est aujourd'hui très contestée.

Pourtant, elle prévoit de transformer

automatiquement en CDI, un CDD occupé depuis six ans.

Et permet, au bout de quatre ans de contrats, de se présenter à un concours réservé. « Comme les institutions de recherche ne veulent pas recruter, on ne renouvelle plus les CDD et ils deviennent chômeurs », dénonce Lise Caron. On prend d'autres contractuels qu'on est obligés de former à nouveau. C'est un véritable gâchis, on tue des vocations. »